REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES — NOVEMBRE 1958

2me Circonscription MONTPELLIER-LODEVE

Candidatures d'UNION RÉPUBLICAINE et SOCIALISTE

Henri DOLLADILLE — TITULAIRE

Avocat à la Cour,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre.

Raymond CHAULIAC — SUPPLEANT

Ingénieur
Officier de la Légion d'Honneur

Citoyennes, Citoyens,

Voter, Elire, c'est choisir les hommes qui noueront le destin de la NATION.

Choisir l'homme, pour ses qualités personnelles d'abord, pour son idéologie, ensuite, programme et doctrine n'ayant d'autre valeur que celle de ceux qui les appliquent.

Votre choix est largement sollicité de l'extrême gauche à l'extrême droite, où s'affrontent les doctrines et où hier les hommes qui les soutenaient mêlaient leurs votes sans vergogne.

Votre choix, maintenant direct et libre, doit être la sanction des hommes et des idéologies, le refus de leur passé lointain ou proche, qui suffit à les écarter de l'immense espérance de demain.

Il faut bâtir la Vme République, la Communauté Française, l'Unité Européenne avec ceux qui l'ont voulu. La tâche est grandiose ; elle implique :

Sacrifices, travail, enthousiasme, union et foi dans le destin de la Patrie.

Elle postule :

1° Une politique économique et sociale susceptible de faire face à la situation actuelle :

De préparer l'avenir.

De mettre en œuvre l'accroissement du volume de la production, l'orientation de la production industrielle et agricole.

L'accroissement de la production conduit au plein emploi et implique une organisation méthodique de l'économie régionale et nationale, et l'orientation de la main-d'œuvre.

L'application d'un Plan de Modernisation et d'équipement qui permette de faire face aux nécessités du Marché Commun.

Une équitable répartition du revenu national.

La Sécurité du travail et de la vieillesse.

La juste distribution des charges entre les citoyens.

La lutte contre l'inflation.

La Réforme fiscale qui assurera la prééminence de l'impôt direct sur les impôts de consommation.

2° La solution aux problèmes d'Outre-Mer :

La France a choisi d'être fidèle à sa mission de libération des êtres humains et des peuples.

Avec leur participation entière et à leur profit, elle poursuivra la mise en valeur des ressources de leurs territoires.

Plus de sécession, plus de colonialisme, le 28 septembre est née la volonté de construire avec la France une paternelle et libre communauté.

3° La solution au problème algérien :

C'est la préoccupation essentielle, le danger pour :
nos libertés ;
nos finances ;
notre économie ;
notre position internationale.

Les apaisements essentiels sont depuis :
La prééminence des pouvoirs civils assurée.
Les ultras et les factieux sont réduits à l'impuissance.
Le but reste la coexistence harmonieuse dans la reconnaissance de la personnalité algérienne et de l'égalité des droits.
L'appel au cessez-le-feu sera entendu.
Alors apparaîtra la solution politique.

4° La Politique Internationale :

Elle doit répondre :
Au respect du droit et des traités ;
Au désarmement progressif et contrôlé ;
A la poursuite de la construction de l'Europe ;
A l'adaptation de l'économie au Marché Commun ;
A l'aide nécessaire aux pays sous-développés ;
Au maintien de l'O.T.A.N. ;
A la recherche des échanges économiques et culturels avec tous les pays ;
A une politique de paix désarmée.

Telle est la morale et la doctrine de l'UNION REPUBLICAINE et SOCIALISTE. Elle est large, généreuse, confirmée par les récents engagements irréversibles du Gouvernement et de son Chef.

L'Elu de demain appartiendra à sa circonscription.

La vôtre présente des diversités économiques et sociales d'où naissent ces problèmes dont l'inventaire exact sera fait pour la recherche des solutions. Ensuite et ensemble se fera le reste.

La viticulture reste la richesse principale :
elle est soumise aux calamités naturelles, aux fluctuations du marché ;
elle nécessite le développement des assurances mutuelles, la création d'une Caisse contre toutes les calamités agricoles ;
la correction de la fluctuation des prix qui décourage le producteur et irrite le consommateur, par la création d'un Centre Régulateur ;
la recherche d'une production de qualité ;
la poursuite de la fabrication des jus de raisins et de la production des raisins de table ;
l'augmentation du réseau de coopératives agricoles ;
la formation professionnelle ;
l'harmonisation de la protection sociale pour l'exploitation familiale, avec celle des autres travailleurs.

L'Elu doit être un homme nouveau, mandataire responsable et sensible à tous les problèmes. Le contact sera permanent, loyal, amical, il permettra la participation rationnelle de la circonscription au vaste ensemble de la Nation, de la communauté Française, de l'Europe.

EN AVANT, DANS LA LOYAUTE ; POUR LE RENOUVEAU, A L'AVANT-GARDE DE LA Vme REPUBLIQUE.

VU : LE CANDIDAT.

MONTPELLIER - IMPRIMERIE DÉHAN